Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711157-20191223-del79-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2019

## REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

NOMBRE DE MEMBRES					
Afférents	En exercice	Qui ont pris			
au Conseil		part à la			
Municipal		Délibération			
33	33	26			

Date de la convocation
29 Novembre 2019

Date d'affichage de la délibération

VOTE:

Adoptée par l'unanimité

#### **EXTRAIT DU REGISTRE**

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

#### Séance du 10 Décembre 2019

L'an deux mille dix neuf et le mardi dix décembre à dix-huit heures vingt neuf le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

#### Présents:

M. Jocelyn SAPOTILLE maire; M. Ephrem GLORIEUX; Mme Clara RIGAH; M. Bruno FELICIANNE; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZE.; M Lucien BEAUZOR; adjoints au maire.

Mme Francelise YEPONDE; M. Christian CITADELLE; Mme Gladys BURAT; M. Arthur MARICEL; Mme Marie-Line JACQUET; M. Rodrigue MOULIN; Mme Jacqueline BELFORT; Mme Lucette SAHAI; M. Pierre ALBINA; Mme Marianne BOURRIQUIS; M. José CANEVY; Mme Nadège PERMAL; Mme Anick ARNASSALOM; M. Saturnin FRANCILLONE; M. Richard PROMENEUR; M. Nicole VEREPLA Conseillers Municipaux.

#### Représentés :

M Yvon COMBES par Mme Gladys BURAT Mme Christiane TREIL ALBON par Mme Marianne BOURRIQUIS Mme Raphaëlle DAGONIA par M. José CANEVY

#### Absents:

Mme Manuela PETRO-METONY; Mme Nadia MECHARLES; M. José TORIBIO; Mme Sylvie DAGONIA; Mme Francelise LAPIN – BEGARIN; Mme Caroline PARIZE; M. Florent TREIL

# **DELIBERATION N°2019/11/79**

## CHANTIER FORMATION OUVRIER DU PAYSAGE

Les chantiers formations sont une porte d'accès à la qualification pour les personnes en quête d'insertion. Ils privilégient l'apprentissage par la pratique. Dans le cadre de ce dispositif, la ville de Lamentin entretien un partenariat étroit avec Guadeloupe Formation, qui propose la mise en place d'un chantier-formation : ouvrier du paysage sur le territoire.

Il prévoit le défrichage, l'embellissent et l'aménagement d'un terrain communal situé au lotissement Bréfort. Cette ancienne pépinière située au cœur de la ville, regorge de plantes patrimoniales. La mise en place d'un chantier formation ouvrier du paysage représente une aubaine pour les apprenants en matière d'accès à un espace naturel.

Destiné à 14 apprenants âgés de 18 ans et plus, ce chantier se déroulera sur 1 800 heures. Ces derniers vont bénéficier d'un accompagnement vers la qualification et l'emploi. Ils vont également participer à l'élaboration de projets de développement durable.

La formation se décompose comme suit:

- Végétaliser et entretenir un espace paysager,
- Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements.

A l'issus de ce chantier, les apprenants pourront obtenir le titre professionnel d'ouvrier du paysage de niveau V (niveau CAP/BEP).

Ce projet s'inscrit dans la politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation précaire initié par la ville, mais il s'inscrit également dans la valorisation et la protection des espaces naturels du territoire.

Le budget prévisionnel présenté par Guadeloupe formation est le suivant :

CHARGES	BUDGET
ACHAT	97 000,00 €
Matière d'œuvre	97 000,00 €
paysagère	
ADAPTATION AU	8 000,00 €
POSTE	
Accompagnement social	8 000,00 €
et professionnel	
FORMATION DES	147 715,00 €
STAGIAIRES	
Matière d'œuvre de	26 000,00 €
formation	
Formation Qualification	118 065,00 €
Certification	
Consommables	1 000,00 €
Fournitures	- €
Mise en décharge	1 150,00 €
Assurance	1 500,00 €
REMUNERATION	105 405,00 €
Stagiaires	95 760,00 €
Personnel administratif et	9 645,00 €
pédagogique RDI	
AUTRES CHARGES	2 240,00 €
Carburant	1 000,00 €
Aléas de chantier	1 240,00 €
Transport	- €
TOTAL CHARGES	360 360,00 €

PRODUITS	BUDGET
MAIRIE	105 000,00
Dotation Mairie de Le Lamentin	97 000,00 €
Adaptation au poste	8 000,00 €
Dotation Guadeloupe Formation	23 940,00 €
Service Rémunération Guadeloupe Formation	95 760,00 €
Dotation Guadeloupe Formation FSE	135 660,00
TOTAL PRODUITS	360 360,00

La ville participera aux dépenses de ce chantier en mettant en partie à disposition la matière d'œuvre pour le bon déroulement de cette formation sur son territoire. L'estimation des besoins de Guadeloupe formation en la matière sont les suivants :

	Sites	Montants estimatifs (€)
1	Mise en place de roches de rivière	4 000,00 €
2	Paillage	3 000,00 €
3	Reprise des plantations existantes	2 500,00 €
4	Fleurissement/ plantation	12 000,00 €
5	Petite maçonnerie (pavage, dallage, pas japonais, bordures, etc)	10 000,00 €
6	Pose de bancs	4 000,00 €
7	Réalisation de carbets avec dalle béton	25 000,00 €
8	Apport de terre végétale	3 000,00 €
9	Signalétique	4 000,00 €
10	Pose de rondins de bois	2 500,00 €
11	Installation serre complète	15 000,00 €
12	Arrosage automatique	8 000,00 €
13	Fournitures diverses : compost / terreau / engrais / semences de	4 000,00 €
	gazon / tuteurs / pots / plaques alvéolées	
		97 000,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuvé la mise en place du chantier formation ouvrier du paysage sur le terrain communal situé au lotissement Bréfort.

# Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

#### DECIDE

Article 1 : D'approuver le chantier formation ouvrier du paysage sur le terrain communal situé au lotissement Bréfort.

Article 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée par l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE